

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

Polluant en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre. Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte : 80 µg/m³ en moyenne journalière
Commentaires	Depuis quelques jours de fortes concentrations de particules fines sont présentes dans l'atmosphère de Guyane. Malgré une forte diminution depuis plusieurs heures, ce matin, les concentrations en particules PM₁₀ à 9h sont de : - 70,5 µg/m³ sur la station de Cayenne ; - 75,4 µg/m³ sur la station de Matoury ; - 77,8 µg/m³ sur la station de Kourou. Selon nos paramètres de prévision et les données de nos stations, un dépassement du SA devrait être prévu pour aujourd'hui sur nos 3 stations. La procédure d'alerte est déclenchée pour ce mercredi 16/03/2021.
Prévisions	Les concentrations de particules fines devraient continuer de diminuer pour demain.

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹ (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abatti ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...) ;

¹ Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche

- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).